

Décret

Générale

modern

## Décret n° 81 — 065/PR DU 23 MAI 1981 portant nomination des membres du Comité Constitutionnel.

Ministère  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication  
23 mai 1981

Numéro JO  
n° 11 du 01/06/1981

Date du numéro  
1 juin 1981

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### VISAS

Le président de la République, Chef du Gouvernement ; .

**Vu**les lois constitutionnelles nos 77 — 001 et 77 — 002 du 27 juin 1977 Vu l'ordonnance n° 77 — 060 / PR du 23 novembre 1977 portant création et organisation du Comité Constitutionnel et ses municipalités.

**Vu**l'urgence.

### TEXTE INTÉGRAL

DECRETE Article premier. — Les décrets n°5 78 – 024/PR/CAB du 6 mai 1978 et 81 — 002/ PR / CAB du 6 janvier 1981 sont abrogés.

#### Art. 2

— La composition du Comité Constitutionnel est la suivante : — Le ministre de la Justice President — Membres : MM. Mohamed Issack Saban, Magistrat Ali Ahmed Oudoum, Youssouf Ali Chirdon, Luc Aden. Omar Aline. Le cadî de Djibouti.

#### Art. 3

— Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.